

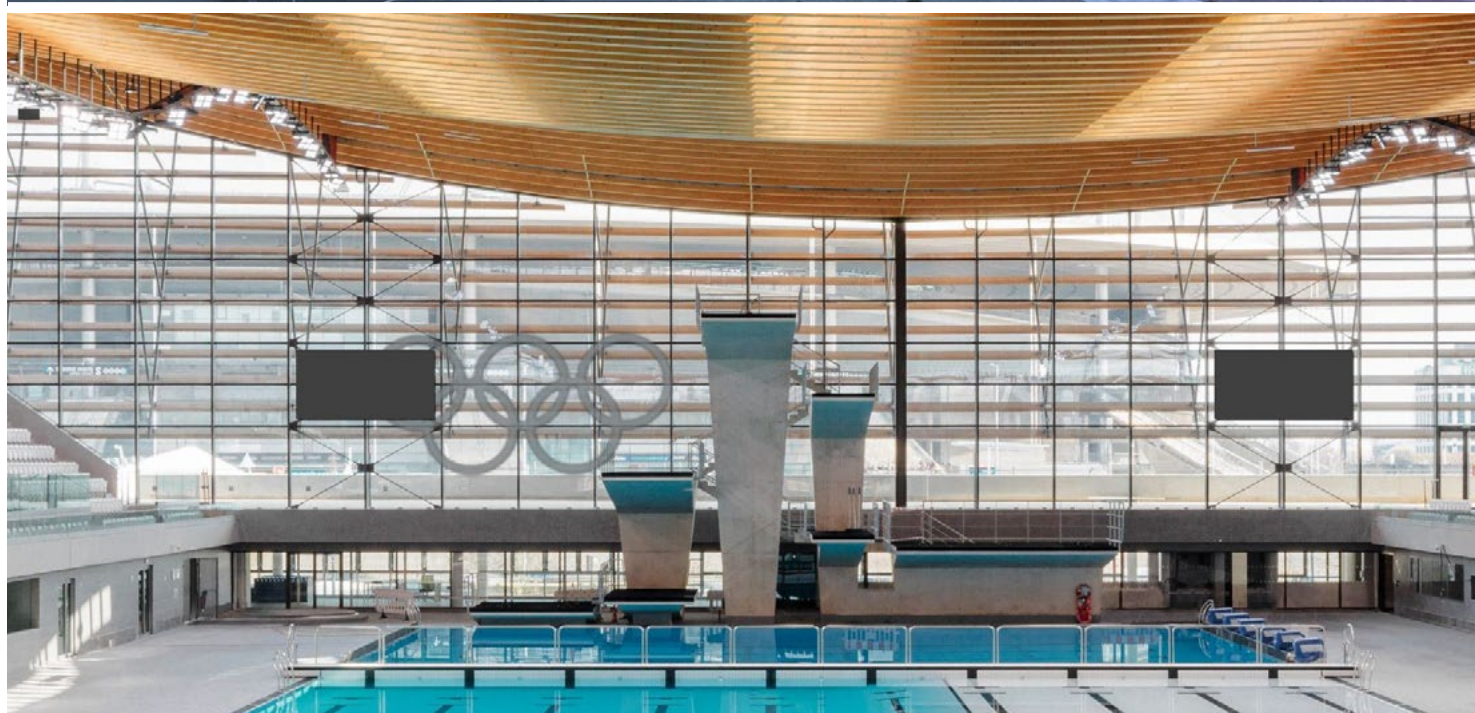


Métropole
du Grand Paris

CENTRE
AQUATIQUE
OLYMPIQUE
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

DOSSIER DE PRESSE

HÉRITAGE : LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

OPÉRATION
OUVRAGES
OLYMPIQUES

Région
île de France

Métropole
du Grand Paris

VILLE DE
PARIS

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

plaine
commune
SAINT DENIS

Saint
Denis



Sommaire

Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris :

- 6 Un héritage qui ouvre grand ses portes aux Métropolitains en 2025 !
- 16 Une infrastructure innovante et exemplaire
- 22 Un repère sportif au coeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Édito



Patrick OLLIER

Ancien Ministre,
Président de la Métropole du Grand Paris,
Maire de Rueil-Malmaison

C'est avec une immense fierté et beaucoup d'enthousiasme que la Métropole du Grand Paris ouvrira en grand les portes du Centre Aquatique Olympique au public dès mi-2025 ! Cet équipement, héritage durable des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, incarne notre ambition de proposer aux métropolitains des infrastructures utiles, performantes et accessibles ! La Métropole mérite des lieux d'exception, où qualité, innovation et excellence environnementale ne font qu'un.

Ce complexe exceptionnel qu'est le Centre Aquatique Olympique, a déjà été le théâtre d'événements prestigieux, notamment lors des Jeux Olympiques, pendant lesquels il a servi de lieu de compétition pour les épreuves de natation artistique, plongeon et water-polo ou encore de centre d'entraînement pour la para-natation pendant les Jeux Paralympiques.

Sous son nouveau nom « Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris », il appartient désormais aux Métropolitains, et plus particulièrement à nos jeunes. Alors qu'aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée en sixième, ils bénéficieront désormais de conditions d'apprentissage optimales. Nous veillerons ainsi à rendre disponibles de nombreux créneaux pour les écoles et centres de loisirs.

Doté de 4 bassins de dimensions et d'usages différents et d'une capacité d'accueil de 3000 places en configuration héritage, ce complexe répond à un double objectif : il est d'une part un lieu d'accueil pour le haut niveau français puisqu'il va devenir le site de résidence pour l'équipe de France de Plongeon de la Fédération Française de Natation, et accueillera par ailleurs les championnats d'Europe de natation de 2026. D'autre part, il a été conçu comme un lieu de loisirs et de sport amateur pour tous les Métropolitains et Métropolitaines, avec des pistes de tennis padel, plusieurs espaces forme, une salle d'escalade, un restaurant et une recyclerie, s'inscrivant comme un lieu de vie et de promotion du sport.



Marie BARSACQ

Ministre des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie associative

Le Centre Aquatique Olympique, site emblématique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, deviendra, dès mai 2025, la piscine la plus prisée de France.

Nous gardons tous en mémoire les moments forts des Jeux de Paris 2024, où nous passions d'une discipline à l'autre, du plongeon à la natation artistique, en célébrant chaque but au water-polo. L'été dernier, nombreux sont ceux qui ont été emportés par cette vague sportive. Cet héritage émotionnel, cette envie de sport chez les Françaises et les Français, trouve une réponse concrète avec le « Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris ».

Réalisé par la Métropole du Grand Paris, avec la supervision de la Solideo, et cofinancé par l'État, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune, le « CAO » ouvre ses portes aux habitants de ces territoires. Là où la densité d'équipements sportifs est parmi les plus faibles du pays, et où trop d'enfants ne peuvent apprendre à nager faute d'infrastructures, cet équipement répond à des besoins de longue date. Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris tient ainsi sa promesse d'après-Jeux : faciliter l'accès à l'apprentissage et à la pratique de la natation pour toutes et tous, y compris les personnes en situation de handicap. Qui sait, peut-être y verrons-nous émerger le prochain Léon Marchand ?

Nouveau lieu de loisirs et de pratique sportive en Seine-Saint-Denis, le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris s'intègre dans un projet d'aménagement plus large et contribue au renouvellement du territoire, en s'appuyant notamment sur le franchissement piéton le reliant au Stade de France. Le CAO n'en oublie pas son ADN et constituera également un héritage fort pour le mouvement sportif et les athlètes français. L'équipe de France de plongeon de la Fédération Française de Natation y trouvera un site d'entraînement ultramoderne, et ses tribunes vibreront à nouveau lors des championnats d'Europe de natation en 2026.

Je tiens à féliciter tous les acteurs de ce magnifique projet et vous invite à vous plonger dans cette nouvelle page de l'histoire du Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris.



Le Centre Aquatique Olympique parmi les 6 plus beaux équipements sportifs au monde !



Patrick OLLIER

EN DÉCEMBRE 2024, LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE A REÇU LE PRIX VERSAILLES, CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN, POUR SON ARCHITECTURE EXTÉRIEURE

En chiffres

3 000 PLACES ASSISES
en configuration grand public,
pouvant être porté à 5 000 places pour les grandes compétitions

4 680 m²
de panneaux photovoltaïques

1 300 TONNES
de matériaux bio-sourcés

UNE « RUE SUSPENDUE »
de 100 m de longueur et 20 m de large pour relier le Centre Aquatique Olympique au Stade de France

4 BASSINS
un bassin de natation, un bassin de plongeon, un bassin d'apprentissage de 25 m et un bassin aqualudique

COMPLEXE DE PLONGEOIRS
permettant le plongeon synchronisé (1m, 3m, 5m, 7m et 10m), équipement unique en France

9 PISTES DE PADEL
1 SALLE D'ESCALADE DE 1000 m²
1000 M² D'ESPACES DÉDIÉS À LA FORME

1 RESTAURANT
1 SNACK

Son histoire

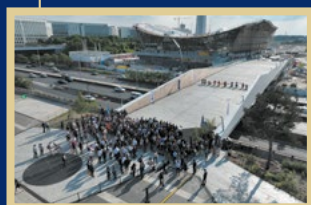
NOVEMBRE 2021

Pose de la première pierre du Centre Aquatique Olympique



JUIN 2023

Inauguration du franchissement piéton et cycle



DÉCEMBRE 2023

Mise en eau

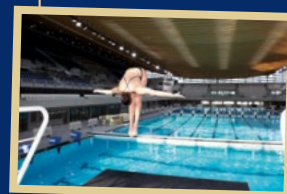


MARS 2024

Remise des clés à Paris 2024 et mise à disposition du site

7 MARS 2024

1^{er} plongeon dans le Centre Aquatique Olympique





**26 JUILLET
AU 11 AOÛT 2024**

Jeux Olympiques
Épreuves de natation
artistique, de plongeon
et phases préliminaires
de water-polo



23 AU 25 MAI 2025
Portes ouvertes

AVRIL 2024
Inauguration du
Centre Aquatique
Olympique par
le Président de
la République

**28 AOÛT AU
8 SEPTEMBRE 2024**
**Jeux
Paralympiques**
Centre d'entraînement
de para-natation et
de para-triathlon



OCTOBRE 2024
Début de la
transformation
du site en
configuration
héritage

COURANT 2025
Pose des anneaux
olympiques au
Centre Aquatique
Olympique



2 JUIN 2025
Ouverture
au public
du Centre
Aquatique
Olympique



**Le Centre Aquatique Olympique
Métropole du Grand Paris,
un héritage qui ouvre grand ses
portes aux Métropolitains en 2025 !**



DES ANNEAUX OLYMPIQUES, HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024

En héritage, dès 2025, le Centre Aquatique Olympique se dote d'un nouveau nom et des anneaux olympiques !

A l'issue des Jeux de Paris 2024, Thomas BACH, Président du Comité International Olympique (CIO) a donné son accord pour doter le Centre Aquatique Olympique des anneaux olympiques et d'un nom officiel : « Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris ».

Les objectifs de cette installation sont une intégration harmonieuse et pérenne des anneaux, avec une visibilité à l'échelle métropolitaine depuis les grands axes routiers que sont les autoroutes A1 et A86, mais aussi à l'échelle du quartier depuis le parvis d'entrée.



« La Métropole du Grand Paris a œuvré pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 laissent un héritage fort pour tous les Métropolitains. Le nouveau nom et les anneaux olympiques du Centre Aquatique Olympique viennent compléter l'héritage. C'est l'aboutissement d'une promesse ! »

Patrick OLLIER
Président de la Métropole du Grand Paris

Les anneaux Olympiques

ANNEAUX CÔTÉ EST (CÔTÉ STADE DE FRANCE)

Dimensions : 5,2 m de haut par 11,4 m de large (30 cm d'épaisseur)

Poids : 5 tonnes pour les anneaux et 5 tonnes pour le socle (10 tonnes pour la structure totale)

Matériaux : structure acier avec tôles thermolaquées de 5 mm d'épaisseur

ANNEAUX CÔTÉ OUEST (CÔTÉ ZAC PLAINE SAULNIER)

Dimensions : 2 m de haut par 4,2 m de large (14 cm d'épaisseur). Ouvrage à taille humaine prévu pour résister la présence de plusieurs personnes en simultanée

Poids : 1 tonne pour les anneaux (hors fondations)

Matériaux : structure acier avec tôles thermolaquées

La fabrication et l'installation des anneaux sera assurée par Lenoir Services, entreprise qui a réalisé les anneaux de la Tour Eiffel.



Côté Stade de France



Côté ZAC Plaine Saulnier

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS POUR TOUS

Une infrastructure conçue pour tous les publics

Un bassin polyvalent aqualudique de 368m² est dédié à un public familial. Il comporte des jeux pour enfants, des bains massants, des plaques à bulles et une rivière à contrecourant. Il accueille également les activités aqua sportives collectives toute la journée en musique. Un solarium situé au sud du bâtiment sera également accessible. Ces espaces dissociés de la halle sportive principale, permettent de répondre aux attentes d'un public différent sans générer de difficultés de co-activités.

Le grand public peut également accéder en continu à la halle principale et son bassin de 1700m² muni d'un fond et de deux quais mobiles, permettant en tant que de besoin, de créer deux bassins de dimension variable. Les nageurs sportifs y apprécient ce bassin qui a accueilli les épreuves olympiques ainsi que les entraînements de para-natation.

Enfin, le public peut accéder à certaines plages horaires à la halle d'apprentissage comprenant le bassin d'apprentissage de faible profondeur (1,1m à 1,3m), un espace d'attente pour les parents et une zone de motricité à sec. Elle permet de dispenser aux enfants des cours d'apprentissage et de perfectionnement de la natation dans un espace aux dimensions réduites et à une température d'eau de l'ordre de 30°.

Horaires d'accès au public



Une amplitude horaire pouvant aller de 8h à 00h en fonction des jours et des activités offrant ainsi de nombreuses possibilités aux usagers.



Un lieu d'apprentissage de la natation

Permettre au maximum des jeunes métropolitaines d'accéder à l'apprentissage de la nage est un objectif que s'est fixé la Métropole du Grand Paris dans sa vision de l'héritage de Jeux de Paris 2024.

Alors qu'un enfant sur deux ne sait pas nager à l'entrée en sixième et que la Seine-Saint-Denis souffre d'un déficit de piscines par rapport à son nombre d'habitants, le Centre Aquatique Olympique apporte une capacité d'accueil des scolaires qui améliore considérablement les conditions d'apprentissage de la natation.

Espace dédié aux scolaires et aux cours de natation

- 1 bassin d'apprentissage (25m, 4 lignes d'eau, faible profondeur de 1,1m à 1,3m)
- Des vestiaires dédiés aux scolaires indépendants des vestiaires grand public permettant de dissocier les flux

Ces particularités permettent au Centre Aquatique Olympique d'accueillir jusqu'à quatre groupes scolaires de manière simultanée, ce qui est unique à l'échelle des autres équipements aquatiques de la Métropole. La ville de Saint Denis pourra y accueillir jusqu'à 2100 créneaux pour les écoles ou les centres aérés.

Le savoir-nager, héritage essentiel pour les Métropolitains

A l'occasion des Jeux de Paris 2024, la Métropole a déployé son « Plan Piscine Héritage 2024 » à travers lequel elle a soutenu la construction et la rénovation de 6 piscines (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Colombes, Le Bourget, Montreuil, Saint-Denis) et 2 bassins de réemploi (Sevan et Bagnolet). Elles ont été utiles pendant les Jeux et seront désormais accessibles aux habitants.



LES PARTENAIRES D'EXPLOITATION

EXPLOITANT DES ACTIVITÉS FORME ET AQUATIQUES

Récréa



EXPLOITANT PADEL

4PADEL



EXPLOITANT ESCALADE

Arkose



EXPLOITANT RECYCLERIE

Recyclerie sportive



Un équipement multi-sportif

À son ouverture, le Centre Aquatique Olympique est certes un haut lieu de la pratique des sports nautiques dans la Métropole mais aussi un équipement multi-sports qui améliore nettement l'offre de sports récréatifs pour les habitants de Saint-Denis.

Des pistes de padel

Le Centre Aquatique Olympique accueille des pistes de padel, offre sportive aujourd'hui inexistante dans la partie Nord de la Métropole. Elles sont gérées par 4PADEL, qui a souhaité proposer un lieu de vie sportif à part entière, composé de :

- 9 pistes de padel, dont 3 en intérieur et 6 en extérieur,
- un bar de 35 places, avec une terrasse,
- des vestiaires avec douches individuelles (vestiaires hommes et vestiaires femmes) avec un accès pour les personnes à mobilité réduite,
- un corner d'achat de matériel (raquettes, balles, chaussures, bagagerie) en collaboration avec leur partenaire Babolat.



© VenhoevenC

3 pistes de padel en intérieur



Ateliers 2/3/4/
6 pistes de padel en extérieur





Un espace forme

Récréa exploite plusieurs espaces dédiés à la forme sur une surface de 1000m² comprenant des offres de cardio training, de musculation, de vélo spinning RPM immersif et de cours collectifs. Cet espace propose plus de 60 séances par semaines encadrées par des professionnels et ouvertes à tous les publics.

Une salle d'escalade

Une salle d'escalade de 1000m² est exploitée par Arkose. Un espace dédié aux enfants est aménagé afin de rendre la pratique accessible dès 3 ans.

Et un lieu de vie

Le Centre Aquatique Olympique a également été pensé pour être un lieu de vie et de rencontres, où l'on se rend pour pratiquer un ou plusieurs sports mais où l'on peut également s'équiper, se restaurer ou encore flâner aux alentours de l'équipement.

Un espace restauration

Un restaurant exploité par Arkose sera associé à la salle d'escalade. Ouvert à tous, il occupe, en saison estivale, le parvis du Centre Aquatique Olympique. Il sera approvisionné par la ferme ouverte de Saint Denis qui est une des dernières fermes urbaines de la partie dense de la Métropole. Une partie des légumes et produits frais du restaurant sera ainsi alimentée en circuit très court.



Une recyclerie sportive

Pour redonner vie au matériel de sport, sensibiliser au réemploi et revendre à bas prix le matériel réparé sur place, une recyclerie s'installera sur le parvis avant du Centre Aquatique Olympique.

Elle sera gérée par l'association "Recyclerie Sportive" qui est un réseau de recycleries spécialisées dans les équipements et matériels sportifs et offre :

– Un atelier de co-réparation

Pour offrir une seconde vie à des équipements tels que vélos, trottinettes, rollers, chaussures de randonnées, etc., des sessions de réparation collective sont organisées. Un lien est établi avec les autres ateliers cyclo et la maison du vélo situé à proximité dans le cadre des actions de mutualisation avec le réseau de l'Heureux Cyclage des Ateliers Vélo. Des journées à thème "Quel vélo est fait pour vous ?" permettant d'essayer différents types de vélo (électrique, pliant, remorque, col de signe, etc, ainsi que des animations "Cyclistes Brillez" pour la sécurité des cyclistes en hiver et des "Cartoparties" y sont également proposé tout au long de l'année.

– Une boutique solidaire

Une boutique revendant à bas prix du matériel de sport de seconde main adapté à la saisonnalité sportive et couvrant 17 univers sportifs.

Le Centre Aquatique Olympique, créateur d'emplois !

Autant d'installations qui permettront la création de près de 50 emplois dont le recrutement sera fait en lien avec France Travail, Plaine Commune et Récréa, la société à laquelle la Métropole du Grand Paris a confié l'exploitation du Centre Aquatique Olympique.

UN REPÈRE POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU



Le Centre Aquatique Olympique accueillera l'équipe de France de plongeon de manière permanente dès juin 2025. Aujourd'hui basés à l'INSEP, les plongeurs ne disposent pas des infrastructures nécessaires à l'entraînement de haut niveau. Le Centre Aquatique Olympique est en effet le seul équipement en France à bénéficier de 4 hauteurs de plongeoirs : 1m, 3m, 5m, 7m et 10m, permettant le plongeon synchronisé.

Des membres de France de natation course pourront également venir s'entraîner dans le bassin olympique. Ils trouveront au Centre Aquatique Olympique une infrastructure unique en France pour le haut niveau en natation avec notamment une salle d'entraînement à sec aux normes olympiques, des salles de musculation et de fitness, une salle de massage, des bains chauds et froids de récupération, des dispositifs d'entraînement vidéo, etc.

Des clubs des villes de Saint-Denis et de Paris sont également attendus. Les meilleurs nageurs de la Métropole pourront s'entraîner dans un équipement aux normes internationales.

L'accueil de grandes compétitions

Le Centre Aquatique Olympique est le plus grand équipement aquatique de France avec 3000 places spectateurs (jusqu'à 5000 places en configuration grandes compétitions). Il est le seul à pouvoir accueillir des compétitions de niveau international pour toutes les disciplines de la natation pratiquées en piscine (water-polo, natation course, natation artistique et plongeon), à la fois pour des questions de jauge spectateurs et pour des raisons de normes internationales des installations sportives (un bassin de 50x25m, des contraintes de profondeur des plongeoirs aux normes internationales uniques en France, etc.).

Ses équipements annexes nécessaires aux grands événements (salle d'entraînement à sec, régie, bassin de récupération, etc.) en font également un lieu propice à l'accueil régulier de grandes compétitions de niveau local ou national..

L'infrastructure accueillera ainsi les Championnats d'Europe en août 2026 (alors que ceux-ci n'avaient pas été accueillis en France depuis 1987 en grand bassin) et retrouvera pour l'occasion sa configuration olympique avec un bassin extérieur provisoire de 50 mètres et une tribune provisoire intérieure pouvant aller jusqu'à 2000 places, s'ajoutant aux 3000 places permanentes.

Avec le Centre Aquatique Olympique, la Métropole du Grand Paris affirme son rayonnement international dans le domaine du sport.





LA ZAC PLAINE SAULNIER, UN FUTUR LIEU DE VIE

L'opération d'aménagement de la ZAC Plaine Saulnier a pour enjeu de réaliser **un nouveau quartier métropolitain en Seine Saint-Denis qui puisse répondre aux besoins locaux et qui conciliera envergure métropolitaine et ancrage local**. Au cœur de la ZAC Plaine Saulnier, le Centre Aquatique Olympique a été pensé pour être le plus compact possible afin de libérer d'importantes surfaces pour les aménagements paysagers.

Les objectifs poursuivis par la réalisation de la ZAC Plaine Saulnier, tels que délibérés par le Conseil Métropolitain du 13 avril 2018, sont les suivants :

- inscrire, avec Plaine Commune, le site de la Plaine Saulnier dans la dynamique de mutation métropolitaine et territoriale, en lien avec la construction d'un héritage olympique durable,
- contribuer à la création d'une nouvelle attractivité métropolitaine autour d'un équipement sportif de grande envergure,
- bâtir un quartier mixte de 200 000 m² sur la ZAC Métropolitaine (12 ha), ouvert à tous, alliant les différentes fonctions de la ville (logements, bureaux, équipements publics, commerces, activités économiques, sportives et culturelles innovantes, groupes scolaires),
- améliorer l'accessibilité du site au reste du périmètre métropolitain ainsi que sa desserte interne,
- préfigurer la Métropole post-carbone en intégrant les défis du changement climatique aux aménagements du quartier (priorité donnée aux modes actifs, haute performance énergétique, conception bioclimatique, qualité du maillage des espaces publics, etc.).

À partir de ces objectifs, quatre grandes thématiques ont guidé l'élaboration du projet :

Un quartier mixte et animé

- répondre à la demande en logements, d'équipements et d'espaces verts comme par exemple la création d'un parc arboré de 1,5 ha,
- soutenir le développement économique de la Métropole du Grand Paris par l'implantation d'activités, de commerces et d'équipements publics et sportifs.

Un quartier agréable à vivre

- requalifier le site avec de fortes ambitions environnementales,
- favoriser la vie en cœur d'îlot et positionner les logements au cœur du quartier pour atténuer des nuisances...

La réalisation d'un maillage d'espaces publics harmonieux et apaisés incluant un espace vert paysager apportera une certaine qualité au cadre de vie des habitants.



Un
parc de
1,5 ha

+ 450
Arbres
plantés





Convergence: 54.5° Arc x 14, Bernar VENET

Un quartier d'envergure métropolitaine

- implanter un équipement métropolitain autour de la thématique sportive,
- assurer l'héritage olympique et sportif.

Ce quartier est un projet ambitieux, conçu comme un pôle sportif assurant la liaison de deux équipements d'envergure nationale et internationale: le Centre Aquatique Olympique et le Stade de France, tout en créant une dimension de proximité attractive et accessible à tous.

Un quartier accessible et traversant

- recoudre le quartier pour mieux articuler le centre de Saint-Denis avec la ZAC Plaine Saulnier,
- limiter le poids des coupures urbaines et paysagères en créant des cheminements internes au quartier.

Le projet intègre les principes de la conception bioclimatiques pour la construction de ses bâtiments, permettant ainsi de limiter les besoins énergétiques en chaud et en froid. La Métropole du Grand Paris souhaite maximiser le recours aux énergies renouvelables parmi les consommations qui ne pourront être évitées.

La conception générale des espaces publics porte une attention particulière à la végétalisation du site, les espaces perméables, la protection contre les nuisances environnementales et la lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbain.

Le projet d'aménagement en cours d'étude pour la phase Héritage, conçu en partenariat avec

Plaine Commune et la Ville de Saint-Denis, prévoit notamment :

- un parc ainsi que plusieurs places et placettes de proximité,
- des bureaux et activités pour soutenir le développement économique de la Métropole du Grand Paris,
- des logements,
- des services et commerces,
- un pôle sportif promouvant le développement d'activités économiques et de loisirs innovants autour du sport. Il s'inscrit en cohérence avec les grands équipements sportifs, que sont le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique, et accompagnera la dynamique locale.

Une importante dimension culturelle de la ZAC pendant les Jeux et en héritage

- une oeuvre monumentale en parfaite harmonie avec l'architecture avant-gardiste du Centre Aquatique Olympique : la sculpture métallique « Convergence : 54.5° Arc x 14 » de Bernar Venet rappelle l'héritage industriel de la ZAC Plaine Saulnier et du département de la Seine-Saint-Denis. Créée à l'occasion des Jeux de Paris 2024, elle incarne la rencontre entre art, patrimoine et olympisme et confère une réelle identité au quartier en devenant.
- le pavillon de la Biennale,
- la chaudière à ventouse requalifiée, un héritage de l'activité gazière du site,
- le réemploi dans les espaces publics.

Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, une infrastructure innovante et exemplaire



GENÈSE ET DÉPLOIEMENT DU PROJET

Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris est le seul équipement pérenne construit spécifiquement pour les Jeux de Paris 2024. Son emplacement a été retenu stratégiquement pour sa proximité avec le Stade de France et le village des athlètes, profitant de la bonne accessibilité du site.

La Métropole du Grand Paris est maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique et de son franchissement piéton qui le relie au Stade de France, au titre de sa compétence en matière de « construction, aménagement, entretien et fonctionnement de grands équipements culturels et sportifs de dimension internationale ou nationale ».

Le site

Le Centre Aquatique se situe au sein de la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis, dont la Métropole du Grand Paris est également maître d'ouvrage. Aux côtés des sociétés CARDEM (déconstruction) et SECHE (dépollution) et leurs groupements respectifs d'entreprises, la Métropole a réalisé les travaux de remise en état du site de la ZAC Plaine Saulnier.

La dépollution du chantier a débuté en mars 2020. Conformément à ses **politiques en faveur de la logistique métropolitaine, du développement de l'économie circulaire, du réemploi** des équipements et des matériaux de construction, limitant la production de déchets par des actions de recyclage et de réemploi.

Sur les 43 000 m³ des terres polluées, presque 50 % ont été évacuées par voie fluviale. Plus de 1 000 trajets en camion ont pu être évités. La voie fluviale par le port voisin de Gennevilliers a permis d'acheminer les terres les plus polluées vers des centres de traitement spécialisés. Les terres les moins polluées ont, quant à elles, été acheminées vers des centres dédiés se situant en Île-de-France, en Normandie et dans les Hauts-de-France. Les démolitions ont généré quant à elles environ 129 000 tonnes de déchets et plus de 100 000 m³ de béton concassé (réemployés sur le site à plus de 99 %).



LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET SON FRANCHISSEMENT, UN REPÈRE ARCHITECTURAL INNOVANT ET ÉCO-CONÇU

Un espace innovant et modulable

L'architecture du Centre Aquatique Olympique est inspirée par la nature et a rempli pleinement les objectifs de développement durable souhaités par la Métropole du Grand Paris dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ce complexe évolutif est flexible dans son utilisation. L'introduction d'un bassin de dimension variable, avec des quais et un fond mobiles, permet une utilisation optimale des espaces en fonction des utilisations et des usages.

LES PARTENAIRES

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Bouygues Bâtiment
Île-de-France



CHARPENTE BOIS

Mathis



CLOS ET COUVERT

Mtech Build



STRUCTURE MÉTALLIQUE

DE LA PASSERELLE
Eiffage métal



TRAITEMENT D'EAU

Hervé thermique



BASSIN EN INOX

Myrtha Pools



ASSISTANTS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE LA MGP

Algoé, WSP, ISC, Etamine



Une prouesse architecturale unique

Le Centre Aquatique Olympique représente une innovation par sa charpente bois de forme concave constituée de 91 catènes (poutres) d'une portée de 90m, les plus longues du monde, qui combine des qualités structurelles, esthétiques et spatiales, créant un jeu graphique à l'intérieur du bassin. Sa forme fluide et dynamique unique s'adapte aux volumes nécessaires, optimise les matériaux, magnifie le bois comme matière première (matériau biosourcé par excellence et à faible impact carbone), et capte la lumière naturelle. Exemple en matière de développement durable, l'équipement confère une identité au quartier qui l'a placé au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Provenance du bois

- 70 % de Scandinavie (Finlande, Suède) pour le bois structurel (catènes, poteaux bois),
- 30 % de France (Jura et Massif Central) pour le bois non structurel (brise-soleil, habillage bois intérieur, etc.).

2 700 m³
de bois

100 %
du bois
provient
d'Europe



LES PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE

La Métropole du Grand Paris



CONSTRUCTEUR

Bouygues Bâtiment
Île-de-France



ARCHITECTES

Ateliers 2/3/4 (architecture/
urbanisme/paysage)

Laure Mériaud



VenhoevenCS
(architecture/urbanisme)

Cécilia Gross



CONCESSIONNAIRE

SIMBALA

SIMBALA

GESTIONNAIRES

Récréa



FINANCEMENT

Omnes



MAINTENANCE

Dalkia



Un projet qui se distingue par ses performances énergétiques et environnementales

En matière de développement durable, le **Centre Aquatique Olympique a reçu le label BiodiverCity et le score Exceptionnel pour la certification « NF HQE équipements sportifs ».**

Dès sa conception, le Centre Aquatique Olympique répondait à l'ambition de limiter la consommation d'énergie, notamment en réduisant le volume d'air à chauffer de 20%.

Afin de préserver l'espace, de renforcer la nature, de soutenir la biodiversité et de réduire la quantité de matériaux de construction, des bassins de dimension variable, avec des quais et un fond mobiles, ont été introduits permettant de réduire le volume d'eau à chauffer.

Ainsi, **90% de l'énergie du Centre Aquatique Olympique est renouvelable ou de récupération.** Le toit est recouvert de **plus de 4 600 m² de panneaux photovoltaïques.** La chaleur provient du réseau de chauffage urbain et d'un échangeur de chaleur. Le bois, matériau biosourcé par

excellence, a été choisi pour créer l'architecture, ce qui a permis d'atteindre un taux de CO₂/m² exceptionnellement bas.

Pour préserver la ressource en eau, un système spécifique de récupération des eaux grises (eaux issues des systèmes de filtration), unique en France, a été mis en place et permet de réutiliser 50% de l'eau douce. Enfin, les 3000 sièges des tribunes définitives ont été fabriqués à partir de bouchons et de bouteilles en plastique 100% recyclé.

Ferme
photovoltaïque de
+ 4 600 m²
sur le toit du
Centre Aquatique
Olympique



Un franchissement piéton et cycle, symbole du rééquilibrage est/ouest, véritable « rue suspendue »

Le franchissement piéton et cycle est un équipement emblématique du projet métropolitain.

Il renforce l'attractivité de l'espace métropolitain en créant un lien entre deux sites olympiques, le Centre Aquatique Olympique, construit sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole, et le Stade de France.

Avec ce franchissement, la Métropole favorise également **le rééquilibrage territorial en créant une continuité de liaisons douces entre les quartiers en mutation de Pleyel, du Village Olympique, du Stade de France et de la ZAC Plaine Saulnier.** Ceci participe pleinement à recoudre le territoire et à effacer les fractures urbaines.

Cet équipement constitue donc, en phase héritage, un formidable levier de développement pour ces quartiers et un vecteur d'amélioration du cadre de vie des métropolitains, favorisant la pratique des mobilités douces et respectueux de nos engagements environnementaux.

1 300 tonnes
d'acier avec
6 appuis

Un franchissement piéton et cycle de **100 m** de long et **20 m** de large



Le Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, un repère sportif au coeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024



Le Centre Aquatique Olympique a été hôte des plus grands exploits sportifs internationaux pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024

Il a accueilli les épreuves :

- de natation artistique,
- de plongeon,
- les phases préliminaires de water-polo.

Pendant les Jeux Paralympiques de Paris 2024

Il s'est imposé comme centre d'entraînement des athlètes pour la para-natation.

Zoom sur une infra 100% accessible

Pour les premiers Jeux Paralympiques organisés en France, la Métropole a pris en compte, dès la phase de conception du Centre Aquatique Olympique, les principes d'accessibilité universelle et d'inclusion, allant plus loin que les obligations réglementaires.

En exemple, une rampe de près de 200 mètres relie en pente douce les différents niveaux du bâtiment. Quatre ascenseurs desservent l'ensemble des espaces aquatiques tandis qu'un système de guidage sonore innovant facilite le cheminement des déficients visuels.

Le Centre Aquatique Olympique, au-delà de laisser un véritable héritage matériel pour les Métropolitains, envoie un message fort en faveur d'une société inclusive, où la pratique du sport est rendue possible pour tous.

Que l'on soit spectateur en tribune ou nageur, amateur ou professionnel, le CAO répond à toutes les normes d'accessibilité pour une expérience visiteur réussie !



« Les places pour fauteuils roulants dans les gradins, au nombre de 56 soit près du double que ce que demande la réglementation, sont couplées à des sièges pour les accompagnateurs, permettant ainsi aux personnes en fauteuil de partager pleinement le spectacle avec leurs proches »



David SMETANINE,
athlète para-nageur multimédaillé de la FFH



CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



MÉTROPOLE DU GRAND PARIS
15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00
www.metropolegrandparis.fr



CRÉDITS PHOTOS

© Nicolas Grosmond (Pages 1, 2, 10, 11)
© Ateliers 2/3/4 et Venhoeven CS (Pages 1, 5, 14, 15, 18, 24)
© Marie-Lopez Vivanco (Pages 5, 6)
© Métropole du Grand Paris (Pages 5, 7, 8, 9, 12, 20, 21, 22, 23)
© KMSP (Pages 3, 13, 15)
© Récréa (Pages 13, 15)
© 4PADEL (Page 18)
© Arkose (Page 18)
© XR Pictures (Page 3)

CONTACTS PRESSE

E-MAIL

presse@metropolegrandparis.fr

TÉLÉPHONE

Attachées de presse

Inès MOULOU DJ : 06 02 72 14 04

Clara DE MAGALHAES : 06 28 18 57 65

Directrice de la Communication et des Relations Presse

Anne-Claire DHENNIN : 06 27 72 15 87

AVRIL 2025